Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 76 (1949)

Heft: 10

Artikel: Mots croisés : à la mode de chez nous

Autor: El.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

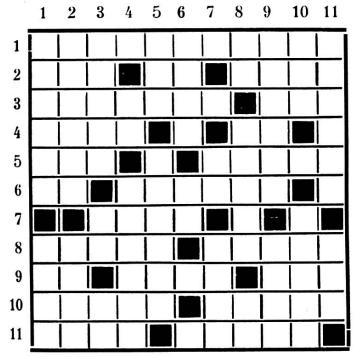
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mots croisés

à la mode de chez nous



Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement

- 1. Il connaît l'art de composer de fort belles lettres.
- Circulent en Roumanie. Parfois mis en pièces. — Victime souvent du calcul.
- 3. Taux. Adj. démonstratif.
- 4. L'Etre suprême. Phon. :cavité anatomique.
- 5. Pris aux pages. Fait signe de monter.
- 6. Phon.: ces messieurs de Berne. Parapluie. (V.)
- 7. Tenue.
- 8. Incite le meunier à mordre. Agile.
- 9. Note. Figure de son. Ancienne garde républicaine.
- 10. Morceau. (V.) Une petite qui n'a qu'un temps (en musique).
- Voient chaque année la fin des facultés.
 mesures contre le froid.

Verticalement

- 1. Porte de jardin. (V.) Deux numéros sortis ensemble à la loterie.
- 2. Céleste. Vin pour le peuple.
- 3. Permettent de vivre en Italie. Au bout du camp. Démonstratif.

- 4. A quel endroit? Ne s'abordent qu'avec un certain doigté.
- 5. Fait la hombe. Ce dont il faut savoir jouer pour décrocher un premier prix de violon.
- 6. Pierre dans l'œil.
- 7. Aux environs de Diégo-Suarez. A un penchant naturel pour le piano.
- 8. Préfixe. Occupé par l'ami du peuple. — en chœur.
- 9. Targette de la porte. (V.) A quand le grand?
- 10. Demoiselle qui fait le trottoir. Allongé.
- 11. Seuil. Triplette. EL.

Résultats de notre concours.

Le concours de mai des mots croisés de notre ami El.. n'était certes pas très facile. Mais comme nous le laisse entendre M. Paul Gaulis, il contient des « définitions-perles » qui valent la peine qu'on s'en donnât pour le résoudre.

La pierre d'achoppement était « l'anagamme d'ETE » qui fit choisir le mot « Jugeotée » pour « Jugement » (V.) cela pour justifier le mot « Tris » (occupation de choix). En effet, « TTE » n'est pas exactement l'anagramme d'ETE comme le veut l'auteur du mots croisés. Ce serait plutôt TEE. Aussi, avons nous tenu pour bonnes les grilles portant le mot Jugeotée et Jugeotte...

Merci à M. François Gervaix, historien aux Archives cantonales, de nous l'avoir fait remarquer.

Le tirage au sort a été favorable à :

Mme Maggy Almand, St-Roch 30, Lausanne. M. A. Desplands, Les Riaux, Château-d'Oex. Mme Edm. Guinand, Pavés 3a, Neuchâtel. Mme Lucienne Mangeot, Orangerie 4, Neuchâtel.

M. François Gervaix, archiviste cantonal, à Lausanne.

Ils voudront bien donner l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11-13, à Lausanne.

Cinq nouveaux abonnements transmissibles récompenseront par voie de tirage au sort les concurrents qui nous enverront la grille » du jeu de mots croisés *ci-dessus*, remplie correctement jusqu'au 30 juin, dernier délai.